

Maruša Fasano, Thomas Gfeller

Les défis du dialogue entre les PME et les banques

Enquête représentative du Secrétariat d'Etat à l'économie (seco),
effectuée en collaboration avec les organisations économiques faîtières

Sommaire

Avant-propos	3
L'essentiel en bref	4
Méthode	6
Appréciations générales concernant la collaboration	10
Méthodes d'évaluation (rating): degré de connaissance, appréciation et problèmes	17
Annexe: Evaluation statistique des réponses concernant le financement et l'évolution économique des PME	25

Comment le dialogue entre les entreprises et les banques fonctionne-t-il en matière de financement de crédits? – Quels sont les risques et les chances que présentent les relations entre entreprises et partenaires financiers? – En période économique difficile, ces interrogations sont autant de défis pour les petites et moyennes entreprises (PME), pilier essentiel de l'économie suisse. Il n'est donc pas surprenant que les nombreuses questions touchant les PME fassent partie intégrante des agendas politiques et économiques, où le thème «PME et banques» est parfois traité, voire évalué de manière très diverse suivant les intérêts en jeu.

Dans ce contexte, les différents acteurs à l'origine de la présente étude ont un intérêt commun: obtenir des informations empiriques fiables. Si nous disposons en effet de documents actuels en matière de données quantitatives ou statistiques concernant le financement des entreprises par l'emprunt¹, nous manquons en revanche d'informations en matière de données qualitatives². Ainsi est-il intéressant de savoir dans quels domaines thématiques des relations bancaires et des méthodes d'évaluation ou dans quels segments du paysage suisse des petites et moyennes entreprises se posent quels types de défis qualitatifs.

Cette étude n'a donc pas pour but d'intervenir dans des débats macroéconomiques, mais de compléter les discussions par un constat objectif dressé sur la base d'informations «en provenance du front»: des données représentatives permettront ainsi de cerner les défis du dialogue entre les PME et les banques, à la lumière de leur point de vue respectif.

seco – Secrétariat d'Etat à l'économie

economiesuisse – Fédération des entreprises suisses

Fondation PME Suisse – Fondation pour la diffusion des connaissances d'entreprise

SwissBanking – Association suisse des banquiers

1 Office fédéral de la statistique: recensement des entreprises (Neuchâtel 2001) et résultats comptables des entreprises suisses (Neuchâtel 2002); Banque nationale suisse: Bulletin mensuel de statistiques économiques, Bulletin mensuel de statistiques bancaires, Statistique des crédits aux PME, Zurich; données les plus récentes tirées des deux sources précitées réunies in: CREDIT SUISSE, Economic Briefing N° 33 (Zurich 2003). L'étude intitulée *Kreditbeziehungen zwischen Banken und KMU in der Schweiz (Zug 2003)* publiée par l'*Institut für Finanzdienstleistungen Zug (IFZ)* sert également de base de discussion concernant l'octroi de crédits aux PME ou les demandes de crédits des PME.

2 Ce manque d'information a également été mis en évidence par KPMG Suisse dans: Rating de crédit par les banques suisses (Zurich 2002). A la lumière du nouvel Accord sur les fonds propres de Bâle (Bâle II), l'étude révèle une asymétrie d'information entre les entreprises et les banques concernant les méthodes d'évaluation.

Constatations

- La majorité des PME sont satisfaites de leur collaboration avec les banques et estiment positive son évolution au cours des trois dernières années. Cette collaboration est évaluée de manière encore plus positive par les banques.
- Le degré de satisfaction des entreprises est en corrélation avec leur taille et leur rentabilité. En revanche, aucune différence marquante n'apparaît selon les régions, les secteurs ou l'appartenance de la banque à un groupe bancaire.
- Les principales difficultés dont souffre le dialogue PME-banques sont les suivantes:
 - du point de vue des entreprises:** conditions de crédit (notamment la question des garanties exigées par les banques et par là même les évaluations du risque) ainsi que manque de suivi et de connaissances de la branche de la part des conseillers bancaires;
 - du point de vue des banques:** problèmes de collaboration entre les entreprises, les fiduciaires et la banque ainsi que lacunes au niveau des compétences en matière de gestion d'entreprise dues au fait que dans les petites et très petites entreprises une seule et même personne assume différentes fonctions de management.
- Il n'est pas possible de déterminer précisément dans quelle mesure le nouvel Accord sur les fonds propres (Bâle II) influera sur la collaboration entre les entreprises et les banques.
- D'une manière générale, les méthodes d'évaluation (rating) sont mal connues des entreprises: 53% des PME qualifient la méthode d'évaluation utilisée par leur banque de «pas suffisamment connue» ou de «pas du tout connue». A relever cependant que le niveau d'information augmente de manière importante avec la taille de l'entreprise. Les grandes banques et les banques régionales sont en l'occurrence celles qui informent le mieux.
- Dans l'ensemble, les entreprises jugent positivement les méthodes d'évaluation des banques en termes de loyauté, d'efficacité, de personnalisation et de feed-back; à noter que les deux premiers critères font l'objet d'une appréciation nettement plus positive (env. 80%) que les deux autres (entre 50 et 60%).
- Les différents groupes bancaires obtiennent les mêmes résultats en ce qui concerne la loyauté et l'efficacité de leur méthode d'évaluation aux yeux des entreprises. En revanche, les grandes banques sont légèrement au-dessous de la moyenne pour ce qui est de la personnalisation, mais semblent compenser ce handicap par la qualité légèrement supérieure du feed-back.
- Banques et entreprises apprécient de manière largement identique l'importance relative des différents critères d'évaluation (données quantitatives, qualitatives, portant sur le passé et sur l'avenir, fournies par les entreprises), ce également si l'on établit une comparaison selon la taille de l'entreprise, la région et le secteur.
- En revanche, l'évaluation par les partenaires de la qualité des documents informatifs présentés par les entreprises demandeuses de crédits pose problème. Les entreprises jugent en effet leurs documents d'une qualité bien supérieure à celle que leur reconnaissent les banques.

- L'écart devient encore plus net lorsqu'on compare la qualité des informations fournies par les entreprises à propos de certains critères d'évaluation avec l'importance que revêtent ces critères aux yeux des banques.
- Ce problème s'accroît fortement lorsqu'on aborde les critères d'évaluation concernant la stratégie détaillée de l'entreprise.
- L'étude confirme en outre l'idée générale selon laquelle les défis et difficultés que connaît le dialogue entre les entreprises et les banques apparaissent plus souvent au niveau des petites entreprises que des grandes. D'où l'hypothèse que ces défis et difficultés sont encore plus nombreux ou plus importants pour les très petites entreprises. L'examen de cet aspect nécessiterait toutefois une plus large représentativité des données spécifiques, ce que la présente étude – de portée générale – n'offre pas.

Bilan

- Il n'y a pas lieu de parler d'une détérioration, voire d'une crise de la collaboration entre les PME et les banques.
- La règle voulant que la collaboration avec les banques se révèle plus facile lorsque les entreprises demandeuses de crédits enregistrent une évolution économique favorable peut être confirmée de manière empirique. Dans ce sens, les méthodes d'évaluation semblent correctement remplir leur fonction de triage sur le plan économique.
- Si les méthodes d'évaluation des banques sont en principe jugées adéquates par les entreprises, elles restent en revanche trop peu connues. On peut ainsi supposer que si les banques informaient mieux les entreprises sur les méthodes utilisées, le goodwill s'en trouverait encore amélioré.
- La qualité des informations fournies par les entreprises demandeuses de crédits est du point de vue des banques clairement insuffisante. L'autoévaluation positive des entreprises sur ce point offre une possibilité supplémentaire d'améliorer le dialogue entre les PME et les banques: pour en tirer partie, il faudrait d'une part que les banques précisent clairement quels sont les documents à fournir et ce qu'elles en attendent, d'autre part que les entreprises en quête de crédits préparent mieux le dossier à l'appui de leur demande.

Méthode

L'enquête a été effectuée par écrit au printemps 2003 auprès des entreprises et des banques, qui ont reçu un questionnaire standardisé comprenant pour l'essentiel des questions précises appelant une réponse claire.

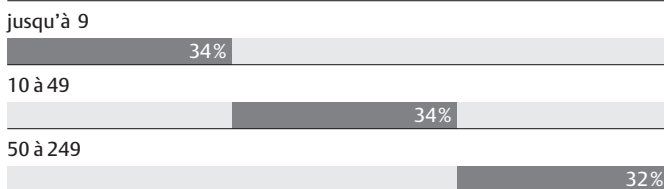
Entreprises

L'enquête auprès des entreprises s'est fondée sur un échantillon de 2350 entreprises occupant 1 à 250 collaborateurs tirées par l'Office fédéral de la statistique (OFS). La représentativité de l'échantillon a été assurée par l'OFS en ce qui concerne la répartition géographique des entreprises en Suisse alémanique et en Suisse romande ainsi que la répartition entre secteurs secondaire et tertiaire. La répartition de l'échantillon en fonction de la taille de l'entreprise s'est faite sur la base du nombre de collaborateurs occupés.

1

Composition de l'échantillon d'entreprises

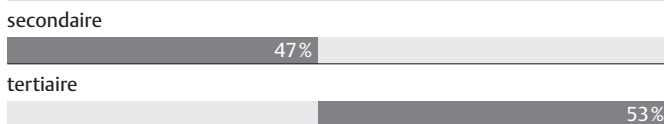
Répartition par nombre de collaborateurs (2350)



Répartition par région (2350)



Répartition par secteur (2350)



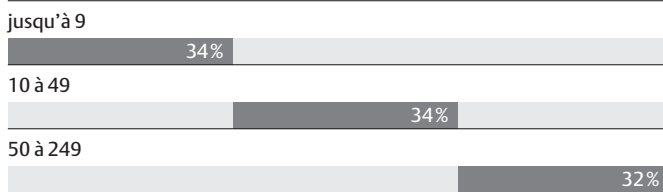
438 entreprises ont répondu au questionnaire, ce qui établit le taux de réponse à 18,5% et peut être qualifié de positif comparé à d'autres études semblables. En outre, la structure des réponses, comme le montrent les graphiques ci-après, se révèle elle aussi représentative quant à la répartition par nombre de collaborateurs, par région et par secteur.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie, economiesuisse, la Fondation PME Suisse et l'Association suisse des banquiers tiennent ici à remercier l'OFS pour les données mises à disposition ainsi que pour les précieuses remarques et suggestions visant à garantir la réalisation optimale de l'enquête.

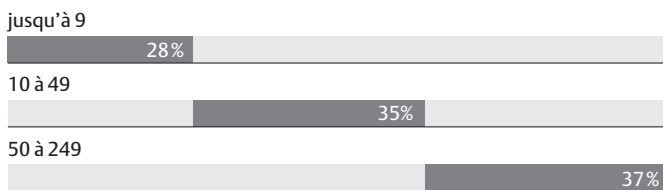
2

Taux de réponse selon le nombre de collaborateurs par rapport à l'échantillon

Echantillon (2350)



Taux de réponse (438)



Remarque: seules les réponses évaluable ont été prises en compte.

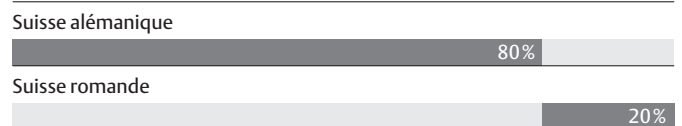
3

Taux de réponse selon la région par rapport à l'échantillon

Echantillon (2350)



Taux de réponse (438)



Concernant leur financement, 48% des entreprises ayant répondu ont indiqué être financées par fonds de tiers. Cela correspond à l'évaluation du Credit Suisse (2003) fondée sur des analyses de la Banque nationale suisse (BNS) selon lesquelles «pas moins de la moitié des PME suisses affichent des crédits bancaires dans leurs bilans» (Economic Briefing N° 33, p. 9).

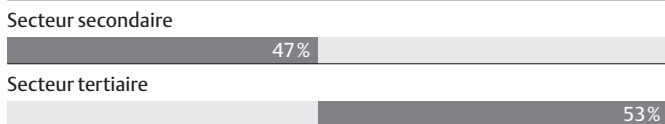
Les analyses présentées dans les chapitres suivants tiennent en principe aussi bien compte des entreprises financées par fonds propres et par fonds de tiers que des entreprises n'ayant fourni aucune indication sur leur financement. Cette prise en compte repose sur la réflexion que les entreprises financées par fonds propres prouvent, en participant à la présente enquête, avoir elles aussi déjà fait avec des banques des expériences ayant trait au financement.

Pour les analyses par corrélation entre le type de financement et d'autres aspects que présentent les relations bancaires des PME, les entreprises financées par fonds de tiers entrent dans le groupe «aucune indication» (13%) pour des raisons de clarté.

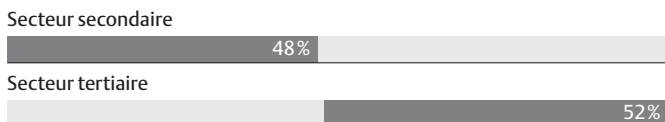
4

Taux de réponse selon le secteur par rapport à l'échantillon

Echantillon (2350)



Taux de réponse (438)



Banques

L'enquête auprès des banques s'est fondée sur un échantillon défini par l'Association suisse des banquiers (SwissBanking) et comprenant 44 responsables de la clientèle commerciale d'établissements de tous les groupes bancaires:

grandes banques ³ :	8
banques cantonales:	22
banques régionales:	9
banques Raiffeisen:	5

36 établissements ont répondu au questionnaire. La pondération des réponses des différents groupes bancaires s'est faite en fonction de la répartition des principales relations bancaires entretenues par les entreprises ayant répondu à la présente étude avec les différents groupes bancaires.

Les parts correspondantes ont été comparées, au sens d'un «reality-check», aux parts de marché des groupes bancaires au volume de crédits accordés aux entreprises⁴. En l'occurrence, l'image d'ensemble des données fournies correspond dans les grandes lignes à celle des analyses de la BNS utilisées dans le rapport du Conseil fédéral (cf. ⁴ ci-dessus); l'écart enregistré concerne uniquement la position des grandes banques face aux banques cantonales:

grandes banques:	resp. 41% (enquête) et 38,4% (BNS)
banques cantonales:	resp. 37% (enquête) et 42% (BNS)
banques régionales:	resp. 12% (enquête) et 9,3% (BNS)
banques Raiffeisen:	10% (enquête); BNS: aucune indication

Ainsi peut-on, dans le souci d'assurer la solidité de la base factuelle sur laquelle se fonde cette étude, pondérer les groupes bancaires conformément aux parts de marché qu'elles détiennent auprès des entreprises ayant répondu au questionnaire.

³ Plusieurs succursales des deux grandes banques suisses

⁴ Rapport du Conseil fédéral sur le réexamen et le renforcement du cautionnement des arts et métiers du 2 juillet 2003, p. 30

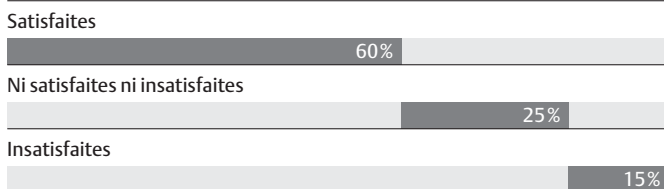
Appréciations générales concernant la collaboration

La majorité des PME se déclare d'une manière générale satisfaite de la collaboration entretenue avec les banques. En ce qui concerne l'évolution de cette collaboration au cours des trois dernières années, les appréciations positives l'emportent légèrement sur les négatives.

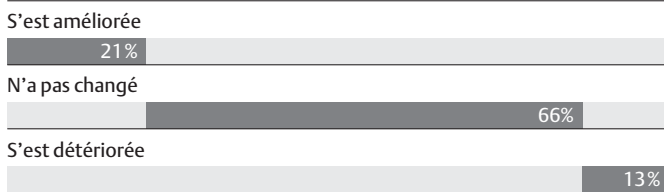
5

Degré de satisfaction des entreprises concernant leur collaboration avec les banques

Degré de satisfaction aujourd'hui (317)



Evolution de la collaboration au cours des trois dernières années (310)

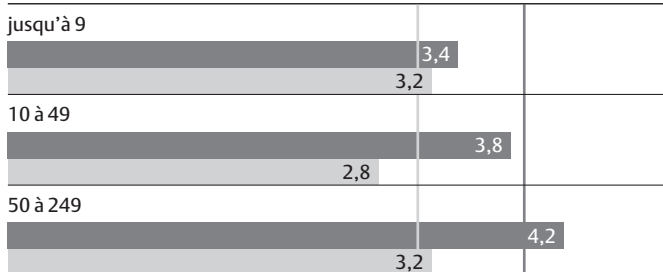


Le niveau général de satisfaction des entreprises concernant leur collaboration avec les banques ne semble pas présenter de trop grandes différences, que ce soit entre régions ou entre secteurs. En revanche, le degré de satisfaction concernant la relation bancaire est fonction de la taille de l'entreprise. Ce fait est en conformité avec la constatation représentée graphiquement en annexe (p. 26) selon laquelle le degré de financement par fonds de tiers augmente avec la taille de l'entreprise.

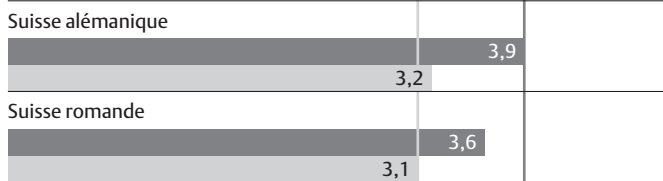
6

Degré de satisfaction des entreprises concernant leur collaboration avec les banques selon la taille de l'entreprise, la région et le secteur

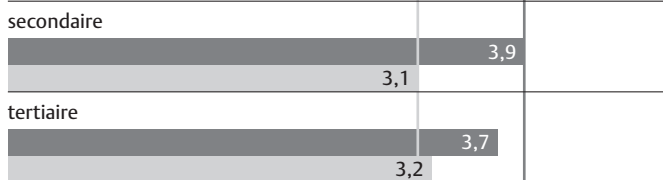
Taille de l'entreprise



Région



Secteur



■ Degré de satisfaction aujourd'hui Ø 3,9
 1 = insatisfaites, 3 = ni satisfaites ni insatisfaites, 5 = satisfaites

Ø 3,1

■ Evolution de la collaboration au cours des trois dernières années
 1 = s'est détériorée, 3 = n'a pas changé, 5 = s'est améliorée

D'une manière générale, les entreprises satisfaites de leur relation bancaire présentent une évolution positive de leur chiffre d'affaires et de leur bénéfice net. A l'inverse, les entreprises se déclarant ni satisfaites ni insatisfaites ou carrément insatisfaites présentent une évolution du bénéfice net inférieure à la moyenne.

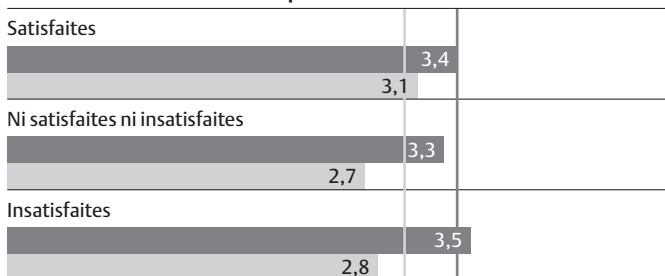
L'évolution de la collaboration avec les banques s'est améliorée dans le cas des entreprises ayant enregistré une évolution économique favorable supérieure à la moyenne. Le recul du bénéfice net a entraîné une détérioration de la collaboration avec les banques.

Dans l'ensemble, on peut dire que la collaboration avec les banques est influencée par l'évolution du bénéfice net et non par l'évolution du chiffre d'affaires.

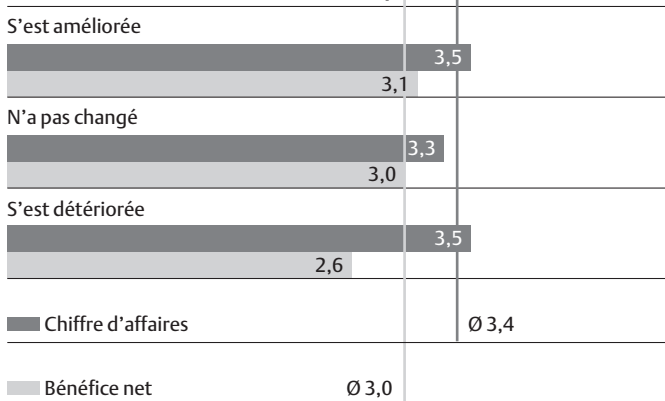
7

Evolution économique des entreprises au cours des trois dernières années et influence de cette évolution sur leur collaboration avec les banques

Degré de satisfaction des entreprises concernant leur collaboration avec les banques



Evolution de la collaboration avec les banques



1 = recul, 3 = stagnation, 5 = augmentation

Si l'on compare l'évolution de la collaboration du point de vue des entreprises et du point de vue des banques, on constate que les banques la jugent d'une façon plus positive. 37% d'entre elles estiment en effet que la collaboration s'est améliorée (contre 21 % des entreprises) et seuls 4% qu'elle s'est détériorée (contre 13% des entreprises).

8

**Evolution de la collaboration entre entreprises et banques
au cours des trois dernières années, point de vue des
entreprises vs point de vue des banques**

Point de vue des entreprises (317)

S'est améliorée

21%

N'a pas changé

66%

S'est détériorée

13%

Point de vue des banques (36 pondérées)

S'est améliorée

37%

N'a pas changé

59%

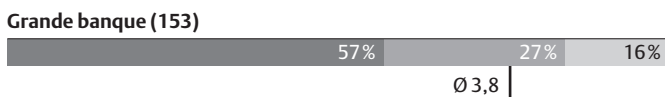
S'est détériorée

4%

Le degré de satisfaction des entreprises concernant leur relation bancaire et leur appréciation de l'évolution au cours des trois dernières années ne varient que légèrement par rapport au jugement que portent les groupes bancaires concernés sur ces deux facteurs.

9

Degré de satisfaction des entreprises concernant leur collaboration avec les banques selon le type de banque



■ Satisfaites ■ Ni satisfaites ni insatisfaites ■ Insatisfaites

1 = insatisfaites, 3 = ni satisfaites ni insatisfaites, 5 = satisfaites

Remarque: les entreprises pouvaient s'exprimer sur leur collaboration avec différents types de banque.

10

Evolution de la collaboration avec les banques selon le type de banque au cours des trois dernières années



■ S'est améliorée ■ N'a pas changé ■ S'est détériorée

1 = s'est détériorée, 3 = n'a pas changé, 5 = s'est améliorée

Remarque: les entreprises pouvaient s'exprimer sur leur collaboration avec différents types de banque.

Si l'on met en regard les appréciations de satisfaction générales des entreprises et l'évaluation du problème par les banques, il apparaît que ces dernières renvoient la balle aux PME, tout au moins partiellement: du point de vue des banques, la qualité des documents présentés par les entreprises demandeuses de crédits constitue le problème majeur de la collaboration. En revanche, les banques se montrent plutôt confiantes pour ce qui est du niveau de connaissance des entreprises concernant leurs méthodes d'évaluation.

11

Défis et difficultés rencontrés par les banques dans le cadre de leur collaboration avec les entreprises à la recherche de crédits

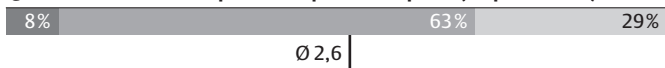
Compréhension de la méthode de rating (36 pondérées)



Evaluation de la situation/ des risques (36 pondérées)



Qualité des documents présentés par l'entreprise (36 pondérées)



■ Aucun problème ■ Défi ■ Gros problème

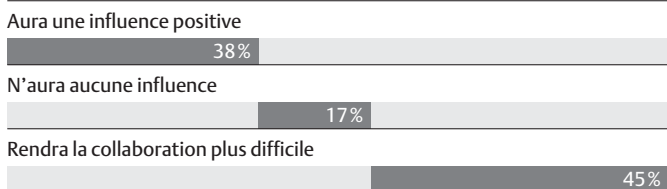
1 = gros problème, 3 = défi, 5 = aucun problème

L'avis des banques quant à l'influence qu'exercera le nouvel Accord bancaire sur les fonds propres (Bâle II) sur leur collaboration avec les PME se révèle très partagé: seuls 17% d'entre elles estiment que cet accord n'aura aucune influence, tandis que les appréciations positives et négatives se retrouvent pratiquement à égalité. Cette analyse ne permet donc pas de tirer des conclusions pour les questions soulevées dans la présente étude. Tout au plus montre-t-elle la nécessité de procéder à d'autres enquêtes pour savoir s'il y a lieu de craindre que le nouvel accord ait d'importantes conséquences sur le dialogue entre PME et banques – et si oui: comment faudra-t-il les gérer.

12

Influence de Bâle II sur la collaboration avec les entreprises à la recherche de crédits, du point de vue des banques

(36 pondérées)



Méthodes d'évaluation (rating): degré de connaissance, appréciation et problèmes

Degré de connaissance

A la question «Dans quelle mesure connaissez-vous la méthode d'évaluation/de rating utilisée par votre banque pour évaluer les risques liés au financement de votre entreprise?», seuls 47% des entreprises répondent bien la connaître.

13

Degré de connaissance de la part des entreprises de la méthode d'évaluation utilisée par les banques (308)

Bonne connaissance	47%	
Connaissance insuffisante		35%
Connaissance nulle		18%
	Ø 3,6	

1 = connaissance nulle, 3 = connaissance insuffisante, 5 = bonne connaissance

En regardant de plus près les différences relatives au degré de connaissance des méthodes d'évaluation, on voit que d'une manière générale ce degré de connaissance augmente avec la taille de l'entreprise, ce qui provient peut-être du fait que les contacts avec la banque sont plus nombreux et plus approfondis lorsque les volumes de crédits sont plus élevés. En revanche, les différences selon les régions et les secteurs se révèlent moindres.

Si l'on considère les groupes bancaires, on constate que les grandes banques remplissent en l'occurrence mieux que la moyenne leurs tâches d'information. A relever que le taux de satisfaction des clients n'en est pas pour autant automatiquement plus élevé (cf. p. 14).

14

Degré de connaissance de la part des entreprises de la méthode d'évaluation utilisée par les banques, selon la taille de l'entreprise, la région et le secteur

Taille de l'entreprise

jusqu'à 9	2,5
10 à 49	3,5
50 à 249	4,1
Région	
Suisse alémanique	3,7
Suisse romande	3,2
Secteur	
secondaire	3,7
tertiaire	3,4
	Ø 3,6

1 = connaissance nulle, 3 = connaissance insuffisante, 5 = bonne connaissance

15

Degré de connaissance de la part des entreprises de la méthode d'évaluation utilisée par les banques, selon le type de banque

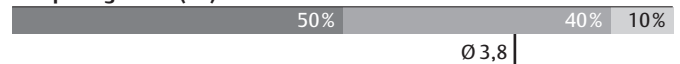
Grande banque (149)



Banque cantonale (133)



Banque régionale (42)



Banque Raiffeisen (38)



■ Bonne connaissance
 ■ Connaissance insuffisante
 ■ Connaissance nulle

1 = connaissance nulle, 3 = connaissance insuffisante, 5 = bonne connaissance

Remarques: les entreprises pouvaient s'exprimer sur la méthode de différents types de banque.

Appréciation

D'une manière générale, les entreprises apprécient positivement les méthodes d'évaluation utilisées par les banques. Les moins bonnes appréciations concernant la personnalisation du contact ou l'approfondissement du dialogue de la part des banques n'entraînent aucune modification importante.

Si l'on considère les analyses par corrélation que donne cette vue d'ensemble (non représentée sous forme de graphique), on voit que cette image globale ne varie pas beaucoup si l'on compare les entreprises financées par fonds propres avec les entreprises financées par fonds de tiers. En revanche, ces critères font apparaître une différence régionale, les banques faisant ici l'objet d'une évaluation plus positive en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Pour ces critères également, l'appréciation positive de la banque augmente avec la taille de l'entreprise. Dans l'ensemble, les entreprises du secteur secondaire jugent l'encadrement offert par leur banque légèrement meilleur que celles du tertiaire.

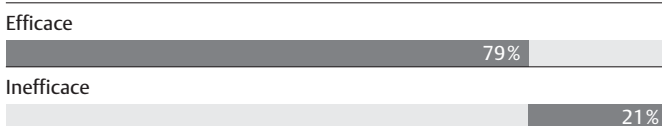
16

Appréciation par les entreprises de la méthode d'évaluation utilisée par les banques

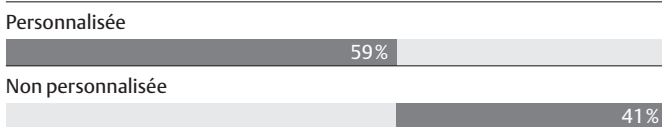
Loyauté (264)



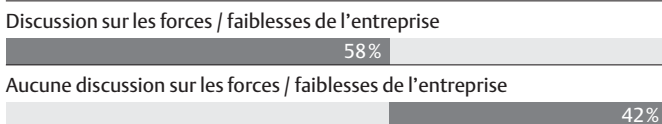
Efficacité (238)



Personnalisation (249)



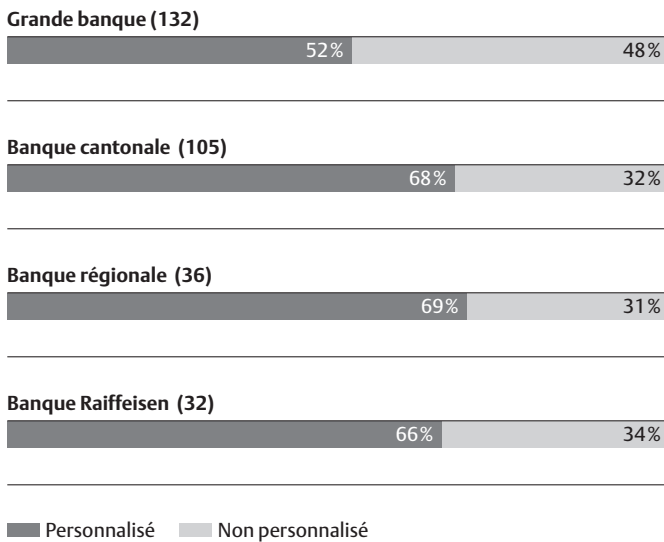
Evaluation des forces et faiblesses de l'entreprise (267)



Alors que l'appréciation par les entreprises de la loyauté et de l'efficacité de la relation bancaire ne peut guère être différenciée par groupe bancaire, les deux graphiques suivants mettent en évidence une constatation à première vue paradoxale. L'apparente contradiction entre «peu de personnalisation» et «dialogue approfondi» dans le cas des grandes banques disparaît toutefois si l'on considère que les grandes banques utilisent des techniques d'évaluation plus précises permettant une meilleure appréciation des forces et faiblesses de l'entreprise.

17

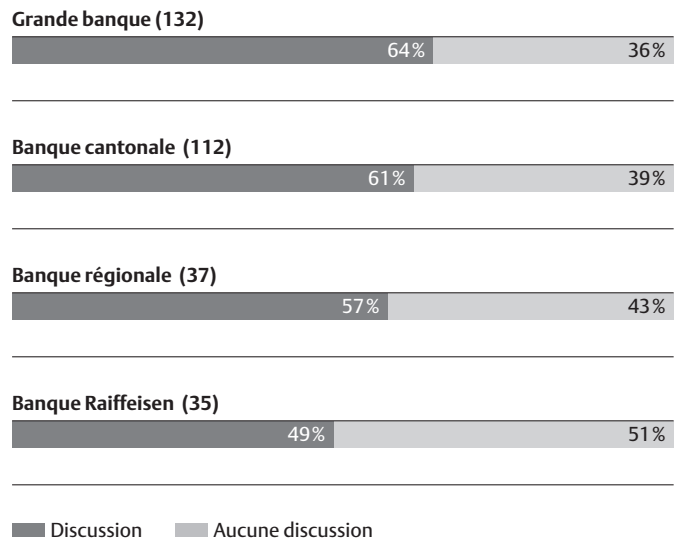
Appréciation par les entreprises de la personnalisation du traitement dont elles bénéficient auprès des banques lors de leur évaluation, selon le type de banque



Remarque: les entreprises pouvaient s'exprimer sur la personnalisation du traitement auprès de différents types de banque.

18

Appréciation par les entreprises de la discussion sur leurs forces et faiblesses lors de leur évaluation par les banques, selon le type de banque

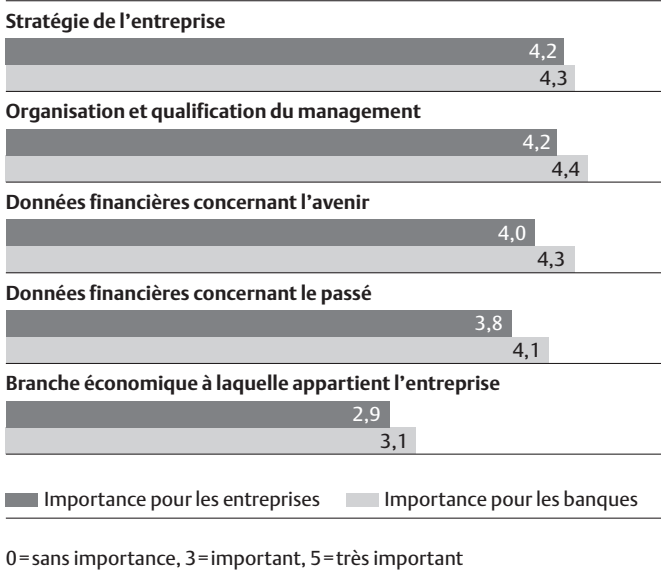


Remarque: les entreprises pouvaient s'exprimer sur le niveau de discussion enregistré auprès de différents types de banque.

Banques et entreprises évaluent de façon très semblable l'importance des différents critères d'évaluation. Au niveau des entreprises, aucune différence marquante n'est à relever sur ce point ni selon la taille de l'entreprise, ni selon la région ou le secteur. D'une manière générale, les entreprises estiment que les banques accordent à certains critères une importance un peu trop grande. Le même constat s'applique en ce qui concerne les critères détaillés qui permettent d'évaluer les stratégies de l'entreprise.

19

Importance des différents critères d'évaluation (rating), du point de vue des entreprises et des banques



20

Importance de la stratégie détaillée de l'entreprise, du point de vue des entreprises et des banques



Problèmes

Les points de vue des entreprises et des banques divergent toutefois largement lorsqu'on aborde la question de savoir sur quelles bases d'information l'évaluation de l'entreprise et de ses risques doit reposer et de quelle qualité doivent être les documents fournis par les entreprises.

21

Qualité des informations relatives aux critères d'évaluation (rating) transmises aux banques par les entreprises, du point de vue des entreprises et des banques

Données financières concernant le passé



Données financières concernant l'avenir



Organisation et qualification du management



Stratégie de l'entreprise



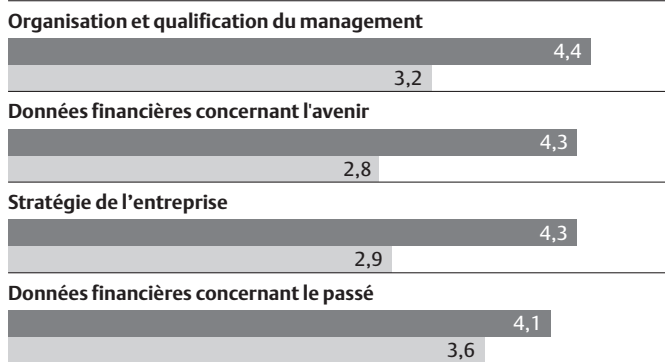
■ Qualité des informations du point de vue des entreprises
■ Qualité des informations du point de vue des banques

0 = de mauvaise qualité, 3 = de qualité moyenne, 5 = de bonne qualité

L'écart entre désir et réalité devient encore plus net si l'on compare la qualité des informations relatives aux différents domaines avec l'importance qu'accordent les banques à ces mêmes domaines. Cet écart est particulièrement frappant dans les domaines concernant l'évaluation de l'avenir de l'entreprise et donc, dans un sens plus large, concernant les questions stratégiques.

22

Importance et qualité des informations relatives aux critères d'évaluation (rating) transmises aux banques par les entreprises, du point de vue des banques



■ Importance pour les banques
0=sans importance, 3=important, 5=très important

■ Qualité des informations
0=de mauvaise qualité, 3=de qualité moyenne, 5=de bonne qualité

Le problème s'accroît encore si l'on focalise l'analyse sur les questions relevant de la stratégie de l'entreprise. Sur une échelle d'évaluation de 1 à 5, l'écart entre l'importance des informations relatives à certains domaines et la qualité des informations fournies par les entreprises se révèle 40% plus élevé en ce qui concerne la stratégie de l'entreprise que dans le cas des critères généraux d'évaluation (p. 23).

23

Importance et qualité des informations relatives à la stratégie de l'entreprise transmises aux banques par les entreprises, du point de vue des banques

Stratégie de l'entreprise



Secteur d'activité principal clairement défini



Analyse de rentabilité détaillée



Evaluation du risque



Stratégie en matière d'innovation et de technologie



Analyse systématique du marché



Stratégie de marketing



■ Importance pour les banques

0=sans importance, 3=important, 5=très important

■ Qualité des informations

0=de mauvaise qualité, 3=de qualité moyenne, 5=de bonne qualité

Annexe

Evaluation statistique des réponses concernant le financement
et l'évolution économique des PME

Financement des entreprises

A 1

Financement des entreprises (438)

Financées par fonds de tiers (banques)

50%

Taux moyen de financement par fonds de tiers: 50%

Exclusivement financées par fonds propres

33%

Taux de financement par fonds de tiers: 0%

Financées par la maison mère

6%

Taux de financement par fonds de tiers: aucune indication

Aucune indication

13%

Taux de financement par fonds de tiers: aucune indication

Taux moyen de financement par fonds de tiers: 28%

A 2

Taux de financement par fonds de tiers (banques) selon la taille de l'entreprise, la région et le secteur

Taille de l'entreprise

jusqu'à 9

12%

10 à 49

29%

50 à 249

39%

Région

Suisse alémanique

30%

Suisse romande

23%

Secteur

secondaire

33%

tertiaire

23%

Taux moyen de financement par fonds de tiers 28%

A 3

Portefeuille des crédits utilisés selon le genre de crédit et évolution au cours des trois dernières années

Genre de crédit*

Crédits hypothécaires et crédits de construction



Autres crédits

Evolution au cours des trois dernières années

Crédits hypothécaires et crédits de construction



Autres crédits

1 = recul, 3 = stagnation, 5 = augmentation

* Source: CS Economic & Policy Consulting, Economic Briefing N° 33, Figure 24, p. 20.

Relation bancaire principale

A 4

Relation bancaire selon le type de banque et le financement de l'entreprise

Toutes entreprises confondues (391)



Entreprises financées par fonds de tiers (banques) (307)



Entreprises financées par fonds propres (84)



Remarque: les entreprises pouvaient mentionner plusieurs banques.

A 5

Principale relation bancaire selon le type de banque et la taille de l'entreprise

Toutes entreprises confondues (391)



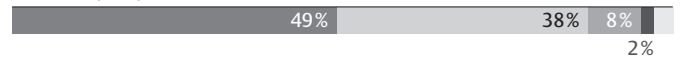
jusqu'à 9 (72)



10 à 49 (148)



50 à 249 (171)

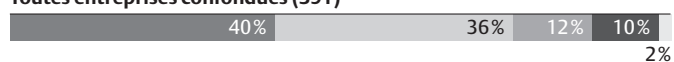


Remarque: les entreprises pouvaient mentionner plusieurs banques.

A 6

Principale relation bancaire selon le type de banque, la région et le secteur

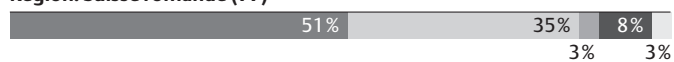
Toutes entreprises confondues (391)



Région: Suisse alémanique (314)



Région: Suisse romande (77)



Secteur: secondaire (213)



Secteur: tertiaire (178)



- Grande banque
- Banque cantonale
- Banque régionale
- Banque Raiffeisen
- Autres

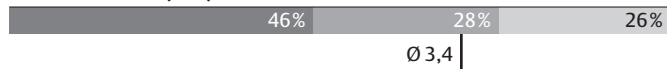
Remarque: les entreprises pouvaient mentionner plusieurs banques.

Evolution économique

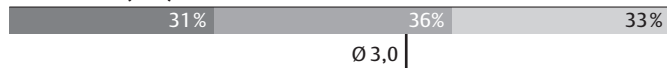
A 7

Evolution économique des entreprises au cours des trois dernières années

Chiffre d'affaires (329)



Bénéfice net (319)



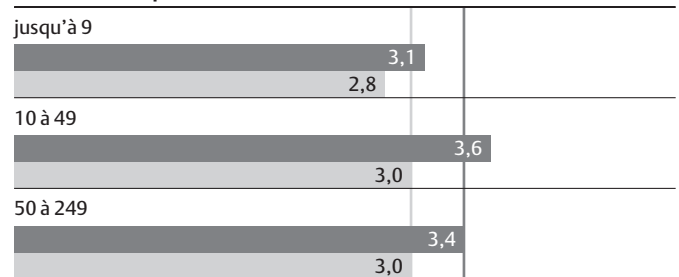
■ Recul ■ Stagnation ■ Augmentation

1=recul, 3=stagnation, 5=augmentation

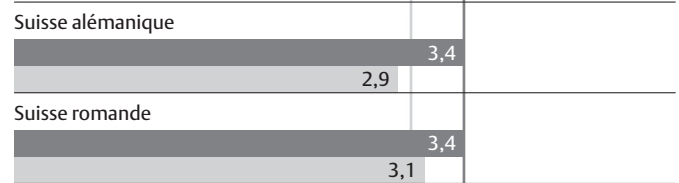
A 8

Evolution économique au cours des trois dernières années selon la taille de l'entreprise, la région et le secteur

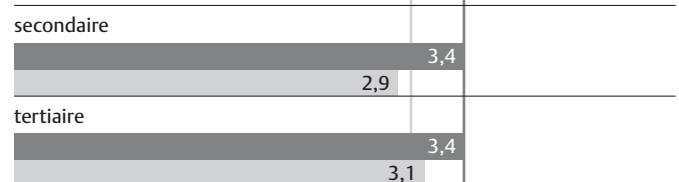
Taille de l'entreprise



Région



Secteur



■ Chiffre d'affaires Ø 3,4

■ Bénéfice net Ø 3,0

1=recul, 3=stagnation, 5=augmentation